L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 DECEMBRE 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $[illegible] net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu, mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas fixé ne seront publiées que six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 13 DECEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails voir aux annonces.

Par Hols, Blohm & Co.—A 11 1/2 heures, à l'encoignure des rues Locust et Philip, linge de corps, meubles et porcs.

Par Louis Stern & Bros.—A leurs salles d'encan, 500 caisses bottes, souliers et brodequins, 50 malles congress et memorials d'hommes et d'enfants.

Par S. Girault. A son magasin d'encan, meubles de [illegible] quincaillerie, etc.

Par Montgomery Bros & Co.—A 10 1/2 heures, No 169 rue Dumaine, beaux meubles, tapis de Bruxelles [illegible] françaises, argenterie plaquée, etc.

Par A. Felber—Au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, etc.

Par G. de Fériet—Au No 12 de la rue Front Levée, le district, tout le fonds d'un magasin de quincaillerie [illegible].

Par Hoffman, Marks & Co.—Au No 3[illegible] de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

Par D. E. Morphy—Au No 69 de la rue Tchoupitoulas, [illegible].

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Quincaillerie à l'encan.—M. G. De Fériet, encanteur, vendra ce matin, à 10 heures et les jours suivants à la même heure, un vaste fonds de quincaillerie situé au No 12 de la rue Front-Levée. Ce fonds est parfaitement assorti et mérite l'attention des entrepreneurs de bâtisses, des charpentiers et du commerce en général. Voyez l'annonce.

Le Présent.

La réaction qui vient de s'opérer dans le sentiment public au Nord, a fait une éclaircie dans l'horizon politique jusque là si sombre. Il nous est permis d'espérer que nous serons dans un avenir [illegible] délivrés de l'horrible cauchemar de la prépondérance nègre dans notre région. C'est là un grand soulagement de penser que, quoi qu'il arrive, le pays rentrera dans un état de choses normal avant qu'il soit longtemps. Mais suffit-il que l'avenir soit plein de promesses rassurantes, si le présent menace d'engloutir le peu de fortune publique ou particulière qui nous reste encore. Que le vote des Etats du Nord nous affranchisse un jour de l'oppression radicale, cela ne fait pas de doute pour nous; mais la question est de savoir si, d'ici à ce que ce jour vienne, notre ruine ne sera pas achevée, et si le [illegible] ne viendra pas tout trop tard pour rappeler à la vie la société du Sud épuisée et désorganisée par les funestes expériences auxquelles le Congrès l'aura soumise. En un mot, tout en comptant sur le peuple du Nord pour l'avenir, il s'agit de savoir qui nous sauvera dans le présent!

Laissera-t-on les conventions radicales achever leur œuvre diabolique, s'emparer du gouvernement des Etats, de l'administration des villes, organiser leurs milices noires, imposer et consumer les populations blanches, compléter la désorganisation de l'agriculture, tuer le commerce, et plonger le pays dans un état d'anarchie dont la famine ne serait pas une des moindres horreurs, et cela sans qu'une tentative soit faite pour éviter des calamités qui ne pourraient, plus tard, être réparées que par de longues années de calme et de repos?

Il n'y a rien à espérer du Congrès actuel qui perd son temps en vaines discussions, et qui, loin de revenir sur les mesures déplorables qu'il a prises dans ses deux dernières sessions, ne songe qu'à les modifier dans un sens plus radical encore, en substituant, pour la ratification des constitutions nègres, la simple majorité des votants à la condition primitivement requise d'un nombre de votants égal à la majorité des électeurs enregistrés. Faut-il compter sur le Président? Mais le Message ne propose pour le présent que le rappel des lois de reconstruction, rappel auquel il ne faut pas s'attendre, et rien n'annonce de la part du pouvoir exécutif l'intention de mettre obstacle à la continuation de l'œuvre qui est en train de s'accomplir.

La situation est certainement embarrassante, mais ce n'est pas en se tenant cois chez eux individuellement que les hommes du Sud conjureront les dangers qui menacent leurs libertés, leurs fortunes et leurs existences. L'autruche met la tête sous son aile pour ne pas voir le péril; une pareille attitude est indigne d'un peuple qui a fait preuve de tant de courage dans la lutte, de tant de constance dans l'adversité. Si rien ne fût venu nous rassurer sur l'avenir, nous eussions compris l'inaction comme résultat forcé du découragement, et l'exil comme moyen d'échapper à un sort inévitable. Mais le mouvement des esprits au Nord nous a donné la conviction inébranlable que ce pays ne tardera pas à être sauvé et que la race blanche restera définitivement maîtresse du continent de l'Amérique du Nord.

Le port est devant nous, il ne s'agit pour y atteindre que de lutter avec énergie contre les derniers efforts de la tourmente révolutionnaire. Dans plusieurs des Etats du Sud les conservateurs se sont enfin mis à l'œuvre et ont appelé des conventions qui vont aviser aux moyens de salut à employer pour éviter à la population blanche cette dernière coupe d'amertume. La Louisiane ne peut rester en arrière dans ce mouvement de résistance à une oppression intolérable. Il se trouvera, nous l'espérons, parmi ses citoyens les plus éminents, assez de patriotes pour prendre l'initiative d'une organisation. Nous ne demandons pas qu'on convoque une convention régulièrement nommée; l'état des affaires ne permettrait peut-être pas de faire face aux dépenses qu'elle entraînerait. Mais il est facile d'organiser une réunion des principaux négociants, capitalistes, avocats et propriétaires de la ville pour délibérer sur la conduite à tenir. Cette réunion pourrait nommer un comité d'une douzaine de membres qui s'adjoindraient un nombre égal de citoyens notables des paroisses et composeraient avec eux un comité central d'Etat, chargé d'exposer la situation en Louisiane, d'exprimer les vœux de la population, et de prendre telles mesures que les circonstances exigeraient dans l'intérêt général.

Quand nous voyons la pseudo-convention qui siège ici ordonner la négociation d'un emprunt de $500,000 à 35 pour cent d'escompte, uniquement pour payer ses dépenses, nous pouvons nous former une idée de ce qui adviendrait si le gouvernement de l'Etat et celui de la ville passaient sans contrôle aux mains de MM. Hahn, Fish et consorts. Comme le crédit de l'Etat serait complètement détruit, ces messieurs, pour se créer un budget, lèveraient des emprunts forcés, sous le titre d'impôts, à l'aide de milices recrutées parmi les travailleurs des campagnes, et qu'ils paieraient grassement aux dépens des blancs. Ce serait le dernier coup porté à l'agriculture et, par suite, au commerce et à l'industrie.

La situation actuelle est déjà bien assez critique pour qu'on ne l'envisage pas sans une profonde inquiétude. Nous ne pourrons en sortir qu'avec l'aide des capitaux du Nord; et ces capitaux déjà effrayés disparaîtraient bien vite, le jour où un gouvernement, produit du vote nègre, viendrait à s'établir en Louisiane. Plus la perspective est alarmante, plus il importe de nous hâter si nous voulons éviter le naufrage de nos dernières ressources dans le présent et de toutes nos espérances dans l'avenir.

La Navigation de la Vallée du Mississipi.—Les amis de la Navigation de la Vallée du Mississipi seront bien aises d'apprendre qu'un meeting aura lieu, samedi prochain, rue Carondelet, No 30, à sept heures du soir, dans le but de compléter son organisation. Nous espérons voir pleinement représentés les intérêts commerciaux de notre ville.

Bonbons fins et Chocolat français.—On verra plus loin dans une annonce que MM. Lion & Pinsard, 172 rue du Canal, ont en vente des bonbons de tous les genres et d'une qualité supérieure. On parle beaucoup de leurs dragées, pralines et chocolats importés de France et qui sont d'un goût exquis. MM. Lion & Pinsard ont aussi une grande variété de boîtes fort jolies et convenables pour cadeaux du jour de l'an. Tous ces articles sont offerts en rabais, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur les prix annoncés autre part dans nos colonnes. Des bonbons fins à si bon marché seront bientôt vendus.

Arrivée du steamer Guyanne.—Le steamer Guyanne, de la compagnie générale transatlantique, est arrivé hier soir dans notre port, venant de la Havane.

Parmi les passagers arrivés à son bord nous mentionnerons M. et Mme Seguin, qui appartiennent à la troupe de MM. Alhaiza et Calabrési.

Le steamer Guyanne repartira pour la Havane samedi prochain, 14 décembre, à quatre heures après-midi, et non le 13, comme c'était annoncé d'abord.

Nojoque.—Nous avons reçu de notre confrère, M. L. Placide Canonge, la traduction française de l'ouvrage de M. Helper, dont nous avons donné hier quelques extraits. Cette traduction est précédée d'une introduction due à la plume de l'habile traducteur et qui explique clairement aux lecteurs la pensée qui a dicté le livre auquel M. Helper a donné le nom bizarre de Nojoque. Quoi qu'on puisse penser des théories de l'auteur, on s'accordera à reconnaître que son ouvrage a le mérite de piquer la curiosité par l'actualité du sujet.

Le volume que nous avons sous les yeux a été imprimé à l'établissement de la Plume de Bronze, 62, rue Bourbon, et le travail typographique nous en a paru assez bien réussi. On peut s'en procurer des exemplaires actuellement à cette adresse.

Journaux de la Havane.—Nous avons reçu de M. V. Perilliat, l'obligeant agent de la compagnie générale transatlantique, une liasse de journaux de la Havane du 7 courant, apportée par la Guyanne.

Nous y trouvons d'assez longs détails sur les tremblements de terre qui se sont fait sentir à Puerto Rico, à Saint Thomas et autres îles voisines. Les faits principaux sont déjà connus de nos lecteurs. Le Diario du 7 contient quelques nouvelles du Mexique sans intérêt.

Le Messager littéraire.—Nous avons reçu un numéro de ce journal qui se publie à New York, du dépôt de journaux de M. A. Simon, rue Baronne No 85, où l'on trouve les journaux et publications des dates les plus récentes.

Théatre de l'Opéra.—La direction et les artistes redoublent d'efforts pour organiser un répertoire aussi varié que possible. Nous avons déjà eu trois grands opéras, *La Favorite*, *Robert le Diable* et le *Trouvère*, et quatre opéras comiques, *Le Barbier*, *Les Mousquetaires de la Reine*, *La Dame Blanche*, et *La Fille du Régiment*. Demain soir nous aurons la première représentation de *La Juive*, grand opéra d'Halevy, qui sera chanté par les deux ténors MM. Picot et Damiani, le baryton M. Lechevallier, deux basses MM. Van Hufflen et Tholer, et par mesdemoiselles Fauschetti et Lambelé. Ce sera une véritable fête musicale.

Pour dimanche on nous annonce un joli spectacle, *La Grâce de Dieu*, le grand drame que chacun connaît de réputation, et *Le Chalet*, opéra comique.

P. S. Nous constaterons seulement en peu de mots le succès d'enthousiasme remporté hier soir dans *La Fille du Régiment* par mademoiselle Lambelé, qui a joué et chanté à ravir, et par le ténor Damiani, ce chanteur accompli qu'on ne se lasserait jamais d'entendre. Applaudissements, rappels et bouquets, rien n'a manqué à cette soirée qui a été fort brillante.

Expéditions pour la Rivière-Rouge.—Le steamer Iron City, capt. S. M. Gibson, part samedi, 14 courant, à 5 heures du soir, et ira directement à Shreveport sans transbordement aux chutes. Par ce bateau, les passagers et le fret arriveront à Shreveport en cinq jours. Le Iron City partira positivement le jour désigné.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—11 décembre.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	60 deg.
Midi	62 "
3 heures P. M.	64 "
6 heures P. M.	62 "

Le Général Hancock et la Convention. En réponse à une invitation pour assister aux séances de la Convention, le général Hancock a adressé au président de ce corps la lettre suivante:

Quartier général du 5e Dist. Mil. Nlle-Orléans, 8 déc. 1867.

Hon. J. G. Taliaferro, présdt. de la Conv. Const.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, transmettant la résolution de la Convention dont vous êtes le président, adoptée le 6 du courant, m'invitant et invitant mon état major à vous faire visite. Je remercie ce corps de sa courtoisie.

Très respectueusement, votre obéissant serviteur.

Winfield S. Hancock, Major général de l'armée des E. U.

Nominations.—Sur la recommandation du gouverneur Flanders, M. F. Schuler a été nommé membre du Conseil de ville de Carrollton.

Payement des professeurs.—Les professeurs de toutes les écoles publiques de la ville seront payés samedi. Le montant total à débourser est de $45,833 35 divisé ainsi: Professeurs des écoles blanches, $30,000, professeurs des écoles de couleur $5,833.

Rapport mortuaire. Dans les dernières 24 heures, il y a eu 25 décès dont 0 du choléra. Plus de cas de fièvre jaune depuis 4 jours.

Taillades.—Un homme, vêtu en marin, a été trouvé hier matin, de bonne heure, devant une pension de matelots, rue St-Louis, avec la figure toute maculée de sang. Il avait reçu deux blessures profondes, une au cou et une autre sur l'œil gauche. Il a été transporté à l'hôpital, dans un état complet d'insensibilité.

Divers Faits de Localité.—Une quête sera faite pour les pauvres, dimanche prochain, à l'église des Jésuites, rue Baronne.

Une cour martiale doit se réunir dans cette ville, le 2 janvier prochain, pour juger le lieut.-col. brev. J. M. Cutts, capitaine au 20me régiment d'infanterie des Etats Unis.

On jouera bientôt au Théâtre St-Charles le *Black Crook*, qui est le nom original de la fameuse pièce intitulée aujourd'hui "Tale of Enchantments," à l'Académie de Musique. Il n'est pas difficile de prévoir qu'il y aura foule dans l'un et l'autre théâtre, attendu que la curiosité n'en sera que plus vivement excitée.

M. Louis Coinat, qui s'est noyé il y a deux jours en tombant du steamer Hunter dans le fleuve au pied de la rue Hopital, paraît avoir voulu attenter à sa vie, si l'on en juge par une lettre qu'il a laissée dans sa cabine. Il était âgé de 53 ans et était généralement respecté. La cause de ce suicide n'a pas encore été divulguée.

Convention de la Louisiane — *Seizième séance, 12 décembre.* — M. Taliaferro préside. 83 membres sont présents.

Le comité sur l'éducation présente un rapport de majorité et un rapport de minorité. Les deux rapports sont envoyés à l'impression.

Une communication du général Hancock contient une liste des votants enregistrés dans chaque paroisse et chaque district représentatif de l'Etat.

On discute les résolutions de Cromwell annulant les obligations fondées sur l'argent confédéré.

On propose de les référer au comité sur les clauses générales.

Smith demande que la proposition soit déposée sur le bureau.

Les résolutions sont référées sur la demande d'Ingraham.

Les résolutions de Belden, d'Orléans, pour doubler le salaire des membres sont adoptées à l'unanimité.

L'ordonnance de Blackburn pour émettre $500,000 en bons portant 8 p. 0/0 d'intérêt, et payables en deux années, et pour aviser aux moyens de rachat, est adoptée par 55 contre 32.

Les résolutions de Tinchant d'Orléans, pour une élection constitutionnelle, et pour celle des officiers d'Etat, sont lues et envoyées à l'impression.

Smith présente des résolutions pour l'adoption de la Constitution de 1861 avec des amendements convenables. Référées.

Les résolutions de Wickliffe d'Orléans, dénonçant ce qu'on appelle les diffamations rebelles à l'égard du parti républicain radical de la Louisiane sont mises en discussion.

Cooley propose d'en référer au comité du parti républicain de la Louisiane.

Les résolutions sont virtuellement retirées par leur envoi à leur auteur afin qu'il les refasse.

Une motion pour la nomination d'un comité de neuf membres, chargé de réviser la charte de ville est déposée.

La Convention s'est ajournée à lundi à 10 heures et demie A. M. pour donner aux comités le temps de travailler à leurs rapports.

Après l'ajournement le président a annoncé qu'il était prêt à signer les warrants pour le paiement des membres et des officiers de la Convention.

MAZZINI ET L'ITALIE.

On lit dans la *Nazione* de Florence du 17 novembre:

"Hier soir a été affichée sur les murs de Florence et distribuée à la main une proclamation de Joseph Mazzini en date du 8 novembre. Cet agitateur voudrait faire du nom sacré de Rome un symbole de révolte et une arme pour réaliser ses songes de république. "La monarchie, dit il, ne peut vous donner que perfidies, honte et préjudices. Hâtez vous, si vous cherchez vraiment votre salut, de vous séparer d'elle."

"Nous avons vu hier soir l'accueil fait par les Italiens à ces criminelles excitations. Cette proclamation a été, sous nos yeux, arrachée par la population.

"M. Mazzini, qui répond de la sorte à l'amnistie à lui octroyée par la monarchie, se trompe complètement s'il croit que ses vieux artifices trouveront encore quelque crédit auprès de la population italienne. Cet homme en est resté à 1849.

"L'Italie a éprouvé pendant dix ans les fruits de son habileté politique, et elle a pu les mettre en balance avec les résultats bien différents dus à la monarchie calomniée et maudite par cet homme.

"Si l'on n'avait eu que les formules poétiques, les proclamations asthmatiques et les parodies de révolutions que représente Mazzini, le soldat croate monterait encore tranquillement la garde sur la place de la cathédrale de Milan, et cette Italie unie, qui l'agace, serait dans les royaumes imaginaires comme ses républiques.

"Nous sommes convaincus que le gouvernement ne manquera pas de donner la plus sérieuse attention aux nouvelles conspirations mazziniennes qui viennent de se montrer à visage découvert. Le temps des lâches tolérances ou des coupables complications est fini. Il ne doit plus revenir."

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier nos journaux de Paris jusqu'au 25 novembre.

Nous lisons dans les *Débats* de cette date:

Le Sénat doit commencer vendredi la discussion des affaires italiennes, les interpellations ayant été autorisées par les bureaux. Ce sera seulement le lundi 2 décembre que la même question sera abordée dans l'autre Assemblée. Après un débat assez vif, le corps législatif a décidé que les interpellations relatives "à l'Allemagne et à l'Italie" ne pourraient se produire qu'après celles qui concernent "la seconde expédition de Rome" et "la souveraineté temporelle du Pape."

Les journaux du 24 et du 25 sont remplis de documents extraits du *Livre jaune*. Ce sont les dépêches échangées entre Paris et Florence au sujet des affaires de Rome, et les circulaires de M. de Moustier, ministre des affaires étrangères aux agents de la France. La dernière est celle du 9 novembre que nous avons reproduite.

Il est un autre de ces documents qui est non moins digne d'attention, c'est la dépêche de M. de Moustier, datée du 18 octobre, et qui contient la phrase suivante:

"Postérieurement à cette conversation, M. le ministre d'Italie m'a fait savoir que, dans la pensée du cabinet de Florence, si les troupes italiennes devaient occuper les Etats pontificaux, il serait entendu que cette mesure ne préjugerait nullement la question de souveraineté, et qu'il y aurait lieu de se mettre d'accord avec la France pour assurer l'indépendance du Pape. *L'Italie accepterait en outre un Congrès des puissances pour résoudre définitivement la question romaine......*"

Le ministre ajoute: "J'ai commencé par constater avec satisfaction que le gouvernement italien considère, dans toutes les hypothèses, la souveraineté pontificale *comme une question réservée, et qu'il admet ainsi que nous la nécessité d'assurer l'indépendance du Saint Siége.*" On le voit, l'adhésion de l'Italie à une délibération commune des puissances est constatée dans une dépêche française qui remonte au 18 octobre.

Voici quelques dépêches et extraits de journaux relatifs à la conférence proposée:

Munich, le 22 novembre.

D'après une communication officieuse de la *Presse de l'Allemagne du Sud*, le gouvernement bavarois aurait accepté l'invitation à la conférence, dans la prévision que la mission de la conférence serait une œuvre de paix, et que le gouvernement pontifical, aussi bien que le gouvernement italien participeraient à cette réunion.

Les journaux anglais publient la dépêche suivante:

Rome, le 22 novembre.

On dit que le gouvernement pontifical a consenti à participer à la conférence, mais en demandant la restitution des Marches et de l'Ombrie, sous la garantie des puissances. Il ne réclamerait pas les Romagnes.

L'agence Havas emprunte à la *Presse de l'Allemagne méridionale* le télégramme suivant, en laissant au journal bavarois la responsabilité de ses assertions:

"Le Pape a consenti à envoyer un représentant à la conférence, sur la promesse qui lui aurait été faite par la majorité des puissances catholiques, que le pouvoir temporel serait maintenu en principe. Le Pape exigerait absolument que Rome soit le siége de la conférence."

On lit dans la *Patrie*:

"Des dépêches particulières arrivées hier de Rome ont laissé pressentir l'adhésion de la cour du Vatican au projet de conférence.

"Nous ne croyons pas qu'à l'heure où nous écrivons, l'avis de cette adhésion soit officiellement parvenu au gouvernement français, mais on nous assure que le nonce du Pape est lui même en état de faire accepter cette éventualité, si discrétion dans ces derniers jours.

"On nous assure, d'autre part, que le gouvernement pontifical, en prenant part à la conférence, y viendrait soutenir les prétentions rétrospectives qui, depuis les événements de 1860, ont été la base de sa politique."

On lit dans la *France*:

"Nous avons annoncé hier que le gouvernement pontifical avait adhéré en principe à la réunion de la conférence.

"Nous pouvons annoncer aujourd'hui que l'Italie a, de son côté, accepté l'invitation qui lui avait été adressée.

"Ce double résultat, comme nous l'avions prévu, rend infiniment probable la réunion prochaine de cette assemblée et les puissances européennes. Nous apprenons en effet que la plupart des gouvernements ont exprimé leur intention de prendre part aux délibérations qui vont s'ouvrir."

LE PAIN A BON MARCHÉ.

Voici un moyen imaginé dans une ville de France pour donner le pain à bon marché sans imposer de tarif aux boulangers:

La *France Centrale* a reçu du maire de Blois une communication dont voici le texte:

"Dans une séance du 16 de ce mois, le conseil municipal de Blois a pris la délibération suivante:

"Le maire est autorisé à faire confectionner du pain à l'aide du mélange de divers blés et même, s'il est besoin, avec addition d'orge, de seigle et de riz, de manière à ce que, tout en étant sain et nutritif, son prix de revient soit le plus possible au dessous du cours.

"Ce pain sera mis en vente dans un bureau établi grande salle de la mairie, à la disposition de tous les habitants de la commune et à prix de revient.

"Les habitants seuls de la commune seront admis au bureau de vente.

"La vente sera faite, soit au détail depuis 1/2 kilogramme, soit par pains entiers de 5 kilogrammes. Elle aura lieu au comptant.

"Les heures auxquelles le bureau de vente sera ouvert seront déterminées par le maire.

"Un placard signé par le maire, et affiché dans le bureau de vente, fera connaître chaque jour le prix du pain, ainsi que les éléments dont il est composé."

"Le maire a fait aujourd'hui connaître au public cette décision, par des placards ainsi conçus:

PAIN A BON MARCHÉ.

VENTE A PRIX DE REVIENT.

"Le maire de Blois, officier de la Légion d'honneur,

"Fait connaître que, conformément aux intentions du conseil municipal, il sera, à partir de demain vendredi, vendu dans un bureau établi dans la grande salle de la mairie, du pain confectionné par les soins de l'administration municipale.

"La vente aura lieu à prix de revient.

"Ce pain, dont la taxe variera à raison du cours, sera, au début, vendu 1 fr. 90 c. les 5 kilogrammes.

"Il est actuellement composé de 2/5me farine première de froment du pays, et 3/5me farine première de froment glacé d'Auvergne.

"Le bureau sera ouvert tous les jours de huit heures et demie à dix heures et demie du matin, et de trois heures et demie à six heures du soir."

FAITS DIVERS.

On a consulté les habitants de l'île St Thomas pour l'annexion aux Etats-Unis. Le vote a été affirmatif. Il doit être parfaitement indifférent à cette population, d'ailleurs, d'appartenir au Danemark ou aux Etats Unis. Elle perd à l'annexion la station des grandes lignes anglaises de steamers de la mer des Antilles, qui est transportée à la Jamaïque.

—Il paraît, que la discorde règne dans le sein du cabinet italien au sujet du procès de Garibaldi. M. Gualterio tiendrait pour le procès, M. Menabrea voudrait qu'il ne fût plus question de cette comédie.—M. Gualterio aurait offert sa démission.

—La *Gazette piémontaise*, du 20 novembre, dit que l'extrême gauche de la Chambre des députés italiens veut porter Garibaldi comme candidat à la présidence de la Chambre. Les autres votes se répartiraient entre MM. Ratazzi et Lanza.

—A Leiria, en Portugal, les habitants sont dans l'épouvante à cause des tremblements de terre continuels.

—Dans un café-concert de Londres, il y a en ce moment un monsieur qui chante des romances. Jusque-là rien d'extraordinaire. Ce ténor trouvant la romance un peu monotone, saute en même temps à la corde—pas moins de seize cents fois de suite.—Et il chante toujours!

—Nous avons déjà dit que Pie IX accorderait une distinction honorifique à tous ceux qui ont concouru à la défense du Saint-Siége. Cette distinction consistera en une médaille en forme de croix, portant sur ses quatre branches les mots: *Pius Papa IX*, 1867, et au centre, la tiare et les clefs, autour desquelles les mots: *Fidei et virtuti.* Au revers sur le même centre, la croix renversée de saint Pierre, avec cette devise: *Resurga fulgentior.* Le ruban sera bleu de ciel.

—L'état physique et moral de l'impératrice Charlotte s'est sensiblement amélioré depuis son séjour en Belgique. Depuis que la princesse habite le château de Lakeen, le roi et la reine des Belges vont presque chaque jour passer une heure ou deux avec elle, et l'emmènent souvent passer avec eux une partie de la journée au palais royal.

— Trois grandes puissances préparent des expéditions scientifiques chargées de reconnaître au pôle Nord, l'existence d'une mer complètement dépourvue de glace, et par conséquent facilement navigable en toute saison pour les navires se dirigeant des contrées septentrionales de l'Amérique vers les côtes asiatiques, et *vice versa*.

La France, l'Angleterre et la Prusse, prenant chacune une direction différente, se rencontreront peut-être et échangeront leurs découvertes après avoir tenté le passage soit par la Nouvelle-Zemble, soit par le Spitzberg, soit par le détroit de Behring.

L'indication de ces trois points suffit à donner une idée de l'importance de cette triple expédition et du haut intérêt qui se rattache à son exécution et à sa réussite.

—Voici quelques mesures de précaution à prendre pendant l'agréable saison dans laquelle nous entrons. La chose est donc pleine d'actualité:

En s'exposant à l'air froid, tenir la bouche résolument fermée—ce sera difficile à ces dames—afin que l'air forcé de passer par le nez et la tête ait le temps de se réchauffer avant d'arriver aux poumons, et éviter ainsi ces chocs et frissons subits qui se terminent trop souvent en pleurésie, pneumonie, etc. Ne pas rester près de la portière d'un car ou d'un omnibus quelconque surtout si on a marché auparavant. Ne jamais s'arrêter dehors, surtout au coin d'une rue.

Ne jamais se mettre au lit avec les pieds froids ou humides. Ne pas se coucher dans un courant d'air provenant d'une porte ou d'une croisée. Faire attention à avoir plus de couverture sur la partie inférieure du corps que sur la poitrine. Enfin avoir toujours sous la main une couverture de réserve en cas d'un changement subit et imprévu de température pendant la nuit.

L'illustrissime docteur qui prescrit ces précautions garantit à ceux qui s'y conformeront une santé florissante et à l'abri de tous les rhumes, catarrhes, etc. Amen.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Convention conservatrice en Virginie.

Honorables et patriotiques résolutions.

Discours de Hunter.

Division des gens de couleur dans l'Alabama.

Résolutions des ligueurs.

Conjuration contre la Constitution radicale.

Message du Président au Sénat.

Raisons de la suspension de Stanton.

Admirable document.

Arguments irréfutables.

Tempête extraordinaire de neige dans le Nord.

Nouvelle baisse de l'or à N.-York.

Nouvelle baisse du coton à Liverpool.

Londres, 12—Les soldats qui se sont joints à la procession funèbre des Fenians ont été arrêtés et ont comparu devant une cour martiale.

Liverpool, 12 au soir—Le coton a baissé de 1/8 d. et est resté ferme à cette baisse à la clôture. Upland, dans le port, 7 3/8 d. A arriver 6 7/8 d. Vendu, 10,000 balles. Pas de changement dans les autres cotes.

Richmond, 12. La convention conservatrice s'est réunie ce matin. Une série de résolutions unanimement adoptées sont substantiellement comme suit:

La première reconnaît que par le résultat de la guerre, l'esclavage a été aboli et ce n'est pas le désir des habitants de la Virginie de réduire en esclavage les gens émancipés par les événements de la guerre et par amendement à la Constitution des Etats Unis.

La seconde affirme le droit de la Virginie à être restaurée dans l'Union, et déclare que son intention est d'observer de bonne foi ses devoirs envers l'Union.

La troisième proteste contre le gouvernement de la Virginie par un moyen non prévu dans la Constitution fédérale.

La quatrième adopte le langage de la résolution votée à l'Institut Cooper, à New York, que le gouvernement militaire est subversif des libertés fondamentales de notre gouvernement, et son objet qui est d'assujettir le peuple du Sud au gouvernement d'une race [illegible] est odieux à la civilisation du genre humain et au peuple du Nord, [illegible] un tiers du Sénat, et un quart de la Chambre des Représentants, qui doivent légiférer sur nous, à la domination d'une classe organisée d'esclaves affranchis qui n'ont ni la discipline, ni les habitudes, ni les traditions du *self-government*.

La cinquième dénie toute hostilité envers la population noire et établit que le peuple de la Virginie est sincèrement désireux de la voir progresser en intelligence et voulant lui accorder une protection libérale.

Mais, bien que toute constitution adoptée par l'Etat doive rendre tous les hommes égaux devant la loi, cette convention déclare cependant que le gouvernement des Etats et de l'Union furent formés par les blancs, pour être sous leur contrôle, et que le suffrage doit encore être régie de manière que les gouvernements continuent à être sous le contrôle et la direction de la race blanche.

La sixième dit que tous les habitants de la Virginie coopéreront avec tous les citoyens de l'Union, quelque soit leur nom ou leur parti, qui voudront travailler à restaurer l'Union constitutionnelle des Etats et maintenir leurs gouvernements sous le contrôle de la race blanche.

Une résolution a été adoptée, autorisant le comité de contrôle à prendre des mesures pour faire décider de la constitutionnalité des actes de reconstruction par la Cour Suprême des Etats Unis. Dans la discussion de cette résolution, le [illegible], Imboden, [illegible] dit que son affaire avec une semblable relative au suffrage dans l'Alabama et le Mississipi, serait portée devant la Cour Suprême.

Une résolution portant que l'objet de la Convention était d'organiser un parti d'hommes blancs, et qu'aucun objet leur étant étranger ne devrait être mis en discussion, a été déposée sur le bureau.

Le président a été autorisé à nommer un comité pour préparer une adresse au peuple de la Virginie et des Etats Unis, et la Convention s'est ajournée *sine die*.

Après l'ajournement, l'honorable R. M. T. Hunter a fait une courte adresse en réponse à de nombreux appels. Il a dit qu'entre le gouvernement nègre et militaire, il préférait le dernier, car les hommes qui l'administraient sont des hommes de sa propre race. Il a cité Hayti, la Jamaïque comme le résultat du gouvernement nègre et il croit que la majorité radicale du Congrès, si elle compte contrôler les noirs et empêcher leurs excès, verra qu'à la fin elle sera furieusement trompée. Donner aux nègres le pouvoir de gouverner en ce pays serait le plus grand crime contre la nature, et il croit que lorsque le Nord en verra le résultat il y aura une réaction qui balayera ces gouvernements de la face de l'Amérique.

Cette génération a souffert et peut souffrir encore davantage, mais l'Etat vivra et regardera cette période comme une époque sombre seulement. Les scènes qui se passent rendront les hommes plus fidèles à l'Etat qui leur a donné le jour.

Dans la convention de reconstruction aujourd'hui, un délégué de couleur a présenté une résolution pour nommer un comité de 5 afin de rechercher ce qui peut être fait pour mettre un terme à l'intimidation exercée contre les loyaux [illegible] qui ont voté le ticket républicain et qui en conséquence sont honnis et maltraités par les propriétaires de loyaux.

Trois délégués de couleur et deux blancs ont parlé en faveur de la résolution et trois conservateurs ont voté contre. Les débats ont embrassé un vaste terrain politique. Pendant la discussion la convention s'est ajournée.

Louisville, 12—Farine superfine $8 00. Porc $22 50, Saindoux 13 1/4. Coton 13 1/2. Temps très froid et 3 pouces de neige sur la terre.

St Louis, 12. Tabac calme et sans changement. Coton plat. Middling, 15. Farine active à $6 50. Bacon, 14 1/2. Graisse calme à 12 1/8. Temps froid. Glace et neige légère ce matin.

Cincinnati, 12—Farine languissante et nominale. De famille, $11. Coton très plat et nominalement à 13 1/2. Porc, $21. Graisse, 12 1/2. Beurre, 36 à 40. Pommes et pommes de terre, sans changement.

Montgomery, 12—L'*Advertiser* de ce matin publie le préambule et les résolutions adoptés par le Conseil des Ligueurs loyaux de l'Union de Montgomery, dénonçant la nouvelle constitution et invitant les ligueurs de couleur à contribuer à la rejeter, déclarant que les délégués à la convention sont allés bien au-delà de leurs devoirs et de leurs instructions et fait une constitution frappant d'incapacité et proscrivant une grande masse des citoyens les plus intelligents et les meilleurs de l'Alabama, et que cette constitution est inspirée par un esprit de vengeance et de haine.

Résolu: 1. Que dans l'opinion de ce conseil la dite Constitution est une fraude infâme sur les droits du peuple de cet Etat et qu'elle aura infailliblement, si elle est ratifiée, pour résultat l'abaissement de la race blanche et la destruction des noirs.

2. Que nous ne pouvons pas honorablement comme membres de la ligue loyale unioniste de l'Amérique, donner aide et soutien, en aucune manière, à ce funeste plan de détruire à la fois la paix, la prospérité et le bonheur de tout le peuple de l'Alabama pour tous le temps à venir.

3. Que nous, comme républicains unionistes et membres du conseil des ligueurs de Montgomery, nous invitons tous les unionistes fidèles, amis des hommes de couleur de l'Alabama, à s'unir à nous dans nos efforts pour empêcher l'adoption de cette constitution, qui embrasse des principes dangereux pour la constitution et la liberté, et qui contient des brandons de guerre civile entre les deux races et la destruction de toutes les vues du bon gouvernement.

4. Que nous dénonçons comme méprisable l'effort de la part de quelques membres de ce Conseil, qui sont de simples aventuriers politiques, de le dissoudre parce qu'ils ont échoué en voulant l'asservir à leurs plans de politique sauvage.

Les susdites résolutions sont publiées par l'autorité de la ligue comme une copie dûment certifiée des minutes du Conseil et sont signées par le secrétaire.

L'*Advertiser* de demain contiendra un état substantiel et autorisé par les citoyens du comté d'Autauga, prouvant que les ligueurs loyaux de couleur se sont irrévocablement divisés à cause des traits répréhensibles de la constitution formée par la convention de reconstruction et le caucus des membres de la convention qui n'a nommé pour officiers d'Etat que des blancs, presque tous membres de la convention, ne laissant absolument rien aux noirs.

Les ligueurs se sont aussi divisés à Kingston et dans les comtés de Bullock, Pike et Barbour, pour les mêmes raisons.

Les clubs conservateurs conjurés contre la Constitution reçoivent beaucoup d'adhérents de l'élément de couleur.

Dans les comtés de Prattville, Autauga, samedi, plus de 50 hommes de couleur se sont joints au club conservateur et se sont unis aux blancs pour dénoncer la Constitution.

Un appel signé par des hommes de couleur pour la formation de clubs conservateurs de couleur ici déclare que l'objet sera:

1o La propagation d'un esprit de mutuelle confiance et de bons sentiments entre les deux races du Sud, sans lesquels il ne peut y avoir ni paix, ni prospérité ni repos.

2o D'appuyer aux élections prochaines la politique de nos habitants éprouvés, de nos voisins, de nos amis dont le capital nous fournit de l'emploi et dont les toits nous abritent, de préférence à la politique inaugurée par des étrangers et leurs alliés.

3o D'écarter par tous les moyens en notre pouvoir une guerre de races que de mauvais conseils et l'ignorance semblent devoir hâter et qui, une fois inaugurée, aura pour résultat certain notre destruction rapide.

Mobile, 12—Vendu, 1,600 balles de coton. Middling, 14. Reçu, 3,053 balles. Exporté, 3,034 balles.

Augusta, 12—Coton inactif et en baisse. Vendu, 388 balles. Middling, 13 3/4. Reçu, 1,348 balles.

Savannah, 12—Le coton a baissé et est en bonne demande. Vendu 1,581 balles. Middling 14 1/2. Reçu 2,517. Stock en main 43,849 balles.

New York, 12—Coton plat et en baisse. Vendu, 1,800 balles à 15 1/4 pour le Middling. Farine calme à 8 50.

Washington, 12—Le message du Président envoyé au Sénat, donnant ses raisons pour la suspension de Stanton, est regardé comme un document merveilleusement habile et une œuvre de maître. Le Président cite la réponse de Stanton à sa requête pour qu'il résignât. Ce n'était pas seulement une déclaration mais un défi et un manque de ce respect que Stanton devait à son supérieur.

Le point est soutenu que Stanton ne pouvait en appeler à la loi créant le département de la guerre, parce que cette loi donne au président le droit de révoquer Stanton. Le bill sur les places seul a soutenu Stanton, mais cette loi ne forçait pas Stanton à garder sa place. Le président fait valoir la nécessité de l'unité et de l'harmonie parmi ses conseillers constitutionnels et dit qu'à une seule exception près il a gardé le cabinet de son prédécesseur.

Il dit incidemment que le cabinet a été unanime sur sa politique de reconstruction et sur l'inconstitutionnalité du bill sur les places. Stanton ayant été avocat des E.-U., a été spécialement consulté et il a hautement et absolument condamné le bill comme inconstitutionnel.

La charge la plus spécifiée et la plus précise concerne l'émeute de la Nouvelle Orléans; suivant la narration, le gén. Baird rapportait à Stanton le danger de l'émeute et demandait avis. Stanton non seulement n'en donnait pas mais encore tenait ses dépêches secrètes, ne les communiquant au cabinet et au président qu'après l'émeute.

Le Président soutient que si Stanton eût agi lui-même ou qu'il eût fait connaître le message à ses supérieurs l'émeute eût été prévenue.

Le Président produit une lettre de Sheridan pour prouver que si lui Sheridan eut été prévenu du danger d'une émeute, elle eut été évitée.

Il conclut ainsi:

"Le public ne peut se plaindre du changement parceque les mesures judicieuses du nouveau secrétaire ont déjà sauvé nombre de millions au Trésor public.

Sénat —Sheridan a rapporté le bill de la Chambre qui rappelle la taxe sur le coton. Ce bill sera mis en discussion demain.

Le bill concernant les biens saisis et abandonnés est repris. Fessenden dit que le montant s'élève à 35 millions, mais il s'oppose au bill. Il y a, maintenant, pour 20 millions de réclamations auxquelles ce bill ferait en justice. La discussion est ajournée.

La résolution jointe de censure contre le Président est reprise, Johnson ayant la parole.

Le Sénat a refusé de concourir à la résolution de la Chambre de s'ajourner jusqu'à ce que le bill qui biffe le mot "blanc" des lois du district et ordonnances devienne loi.

Chambre.—Le comité de commerce a été chargé de s'informer s'il serait bon de transférer l'hôpital de marine de Paducah à Cairo.

Le comité des routes et canaux a été chargé d'examiner la question d'une allocation de fonds pour faire creuser un canal autour des chutes sur la rivière Ohio, du côté de l'Indiana.

Le comité des voies et moyens a été chargé d'examiner la question d'une taxe sur les ornements, cottes d'armes, chiffres imprimés sur les meubles dans les maisons.

Ashley, de l'Ohio, présente un bill concernant les affranchis. Référé.

Aussi un bill pour faciliter la reconstruction. Un bill ajournant le paiement des bons de 1847 48, dus en 1868, au temps où les finances seront égalisées, (c'est à dire probablement jusqu'à ce que les finances portent les mêmes dates pour les échéances), est référé.

Maynard a présenté une résolution portant que les représentants diplomatiques et consulaires à Haïti et autres gouvernements africains seront choisis parmi les nègres. Référé.

Schenck établit comme un point d'ordre que sous la constitution nulle distinction ne devrait être commise. L'orateur dit que le point est bien pris.

Une résolution portant que l'armée sera réduite à la plus petite limite possible, est adoptée.

Le comité des voies et moyens a demandé que l'on s'enquière des moyens à employer pour détruire les liqueurs fortes saisies pour fraudes, et pour réduire les droits du Revenu sur les produits n'excédant pas $2,500. Après avoir pris connaissance de documents de l'Exécutif, la Chambre s'est ajournée.

Washington, 12.—Le comité du Sénat a fait un rapport sur le bill des taxes rédigé par Alton. Il sera probablement adopté demain.

Les rentrées des douanes, du 2 au 7 décembre, ont été de $2,245,000.

Voici la substance du bill d'Ashley:

Le secrétaire de la guerre est par le présent autorisé et requis, à sa discrétion, et sur la recommandation des commissaires du Bureau des réfugiés et des affranchis, de retenir au service volontaire des Etats-Unis, tels officiers ou les hommes sous leurs ordres, tant que leurs services seront nécessaires pour mettre à exécution les lois.

Reçu aujourd'hui sur les droits de Revenu, $[illegible].

Le général Harney est en cette ville.

Le général Grant a renvoyé du service les généraux Orlando Brown, W. C. Howard et autres officiers subalternes, des régiments de nègres.

New York, 12. Le cours de l'or a été peu soutenu durant la journée, et l'on poussait à la vente. Il est tombé à 134, mais s'est relevé et a clos à 133 5/8.

Cleveland, Ohio, 12—Tous les trains du sont en retard. Aucun train ne part.

Dépêches d'hier soir.

NÉGOCIATIONS POUR LA CONFÉRENCE.

ACCIDENT DE TRAIN DANS LE VERMONT.

Atlanta, 12—La convention a passé ce matin, l'ordonnance de secours, présentée par R. B. Bullock, de Richmond, elle est ainsi conçue:

Il est ordonné, qu'à partir de l'adoption de cette ordonnance, toutes les levées qui ont été ou qui pourront être faites sans un ordre d'exécution émanant de toute Cour de cet Etat, seront suspendues, tant que la convention n'aura pas pris de mesures finales sur la question de travaux, et toutes les ventes exécutées en violation de cette ordonnance seront nulles et de nul effet.

La Cour Suprême de Georgia ayant décidé que la loi de suppression de la dernière législature était inconstitutionnelle, cette ordonnance qui, dit-on, sera mise en force par le général Pope, opérera comme une barrière à toute action légale sur les dettes particulières jusqu'à ce que la Convention puisse agir ultérieurement.

Philadelphie.—Une furieuse tempête de neige a commencé de bonne heure ce matin.

Washington, 12. — Le département d'Etat a reçu avis de l'arrivée du steamer de Soto à la forteresse Monroe. Le de Soto était un des steamers rapportés perdus à Saint-Thomas.

Paris, 11 —Le *Moniteur* dit: Les négociations de la conférence continuent et la confiance est revenue

Montpelier, Vt. 12—Un train avec 70 travailleurs, a buté hier contre la culée d'un pont incendié tout dernièrement, et 15 hommes ont été tués sur le coup et 4 sont morts depuis. Beaucoup d'autres ont été plus ou moins blessés.

Liverpool, 11 au soir—Coton lourd et en baisse de 1/8.

12 déc. à 2 P. M.—Un peu plus d'affaires en coton. Pas de changement dans les cotes.

Paris, 12—Bourse forte. Hausse sur les rentes.

New York, 13—Actions actives et fortes; coton, languissant à 15 1/2 pour le middling.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 12 décembre.

Le marché monétaire n'a guère varié. Les bons billets, accompagnés de garanties collatérales suffisantes, se font aisément, au dehors, à 1 1/4 par mois, et, dans quelques cas, à 1. —Les billets hypothécaires sont cotés à 10 à 14 par an, mais le taux est à 12 à 13.

L'or a ouvert à 134 à 134 1/4, mais les dépêches de New York, à 10 heures et demie, y ont amené une baisse; il est tombé jusqu'à 132 et a clos à 132 1/4. Les transactions embrassent $30,000 à 132; $2500, $5000 et $5000 à 132 1/4, $3000 à 132 1/2, $3000 et $1000 à 132 3/4, $2500 à $133; $2000 et $15000 à 133 1/2, $2000 à $133 3/4, $2000, $3000 et $3000 à 134. Les ventes à 133 1/2 à 134 ont eu lieu le matin, de bonne heure.—Dans l'argent, $2000 en demi-piastres américaines, 2000 piastres mexicaines à 1 5/8 de prime pour de l'or et 50000 à 2 1/8. A la clôture, les demi-piastres américaines ne pouvaient pas être cotées au dessus de 130.

Les cours de l'or dans Wall street ont bouleversé le change étranger, et il s'y est fait des ventes qui indiquent une baisse de 3 pour cent. Les opérations sterling embrassent 5000 livres connaissement bon à n. 1 de 142 1/2 à 143 et, avant la nouvelle de la baisse 8,500 (1500 et 7.000) à 144 et 1,000 livres à 145 1/2.—Dans le change sur France, 100,000 francs en deux sommes égales, à 3 95, 25,000 à 3,93 3/4, 50,000 et une autre somme à 3 92 1/2.—Il n'a rien été annoncé dans le change de banques.

Le change américain a été assez animé mais a clos quelque peu lourd. Les banques ont encore tiré sur New York à 1/2 d'escompte. Les ventes de commercial comprennent $60,000, sur New York, à vue, à 5/8, 11/16 et 3/4 d'escompte; $20,000 et $50,000, en deux sommes égales, à 5/8; $25,000 de longue vue même taux; $40,000, $25,000, $25,000 et $75,000 en sommes moins fortes à 3/4; $50,000, $25,000, $25,000 et $60,000 en sommes moins fortes à 3/4; $50,000, ($26,000 et $24,000) à trois jours de vue, à 7/8; $6,000, à cinq jours, à 1; $8,000 à 1/8; $10,000 à cinq jours, à 1 1/2.

Il ne s'est rien fait dans les bons de la ville. Les dernières transactions annoncées ont eu lieu à 79 et 80 les consolidés et 67 les émissions en faveur des chemins de fer. Les premières sont cotées maintenant à 80 à 81 et les secondes à 67 à 68, suivant les coupons.

Les billets de la ville ont été négligés, mais ils n'ont pas fléchi: $3,300 (400 et trois lots de 1000) en gros billets à 15 d'escompte, $3000 (1000 et 2000) à 15 1/2. Une vente de $1000 en billets de cinq a eu lieu à 5 1/4, et $2000 en petits billets se sont vendus à 2 1/2. Les gros billets sont cotés à 15 à 15 1/2, et les petits à 2 1/2 à 3. Les courtiers vendent de petits lots des premiers à 14 1/2 et, des seconds, à 2 à 2 1/2. Les billets de l'Etat sont cotés à 42 à 46 pour cent d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 12 décembre 1867.

Coton—Les ventes, aujourd'hui, ont embrassé un montant de 3000 balles qui ont changé de mains moyennant une nouvelle baisse de 1/4 à 1/2 et, ce qui nous porte actuellement à coter l'ordinary à 12 1/4 à 13 c, le good ordinary à 13 1/4 à 13 3/4, le low middling 14 à 14 1/4, le middling 14 3/4 à 15, le strictement middling à 15 1/4 à — et le good middling à 15 3/4 à —. Les embarras qui entravent le cours du change étranger—embarras causés par la baisse de l'or à New York—et les nouvelles défavorables de Liverpool ont jeté de l'incertitude sur le marché aujourd'hui tout en forçant les facteurs à se soumettre à la baisse citée plus haut. Les prix ont en outre montré une irrégularité croissante, de petits lots s'étant vendus à 1/4 à 1/2 c la livre au-dessous de nos cotes régulières, tandis que des prix meilleurs ont été payés pour des listes plus considérables.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	4758	
" précédemment	177226	181984
		197240
Expédié aujourd'hui	—	
" précédemment	107834	107834
Stock en mains		89406

Sucre—Les arrivages, ce matin, ont embrassé 700 boucauts de sucre, mais ce renfort n'a pas encore été entièrement débarqué. La demande a décidément cédé aujourd'hui et les prix ont à peine été soutenus. Les ventes n'ont pas excédé 150 boucauts de l'article. Nous cotons 12 3/8 à 12 1/2 c la livre de good fair, 12 3/4 à 13 pour le fully fair, 13 1/4 à 13 1/2 c pour le prime 13 5/8 pour la qualité de choix et le seconds 13 1/8 cts.

Mélasse—Il nous est arrivé ce matin 1200 barils de mélasse—la marchandise est en partie débarquée. Le marché a été assez calme aujourd'hui et les prix ont baissé de 2 1/2 c le gallon. Il a été difficile aux détenteurs de vendre, même en se soumettant à cette baisse. Ventes de 600 barils à 53 c le gallon de commune, 60 c pour le fair, 62 1/2 à 65 pour la bonne, 68 à 69 pour la prime et 70 c pour la strictement prime.

Farine—Le marché est extrêmement calme et faute de mouvement suffisant, nous sommes forcés d'omettre nos cotes. Aujourd'hui, seulement 650 barils se sont vendus comme suit: 100 de superfine à $9 50, 100 de double extra à $10 25, 50 d'extra de choix à $13 25, 100 à $13 62 1/2 et 100 à $15 le baril.

Maïs—Il n'y a que peu ou point de maïs au débarcadère, mais il y en a un fort approvisionnement en magasin. Ventes de 1150 sacs dont 200, 200, 300 et 350 de blanc à $1 15 et 100 de jaune nouveau à $1 20 le boisseau.

Avoine—Il n'y en a pas sur le marché et les ventes en ont été faites en entrepôt. 200 et 200 sacs vendus à 85 cts le boisseau.

Son—Le son en premières mains est rare. 100 sacs vendus aujourd'hui à $1 95 c les cent livres—hausse de 5 cts les cent livres.

Foin—L'approvisionnement de prime de l'Ouest est faible. 100 balles vendues aujourd'hui à $30 le tonneau. Un chargement composé de 150 tonneaux de foin de Bath, vendu à des conditions privées.

Porc—Le marché est calme, mais plus ferme, 50, 50 et 50 barils de mess à $24 50 et 25 à $25 le baril. Détail à $25 25.

Bacon—10 barriques d'épaules se sont vendues à 11 cts la livre et 30 tierçons de jambons au sucre à 12 3/4 c la liv. Les épaules se vendent en détail 11 à 11 1/2 c la liv. les côtes clear ribbed 14 à 14 1/2 c, les côtes désossées 15 3/4 c, les jambons passés au sucre 15 à 24 cts la livre.

Saindoux—Le marché est dépourvu de saindoux en tierçons. Hier, 20 et 45 barillets de prime se sont vendus à 14 c la livre. Aujourd'hui 100 barillets à 14 c et 50 à 14 1/2 cts la livre.

Sel—Il s'est fait d'actives affaires dans l'article durant les quatre jours qui viennent de s'écouler. Les ventes en ont embrassé 10,000 sacs dont un lot de 7000, en entrepôt, 3000 encore flottant, à des conditions privées. Un petit chargement de 2417 sacs de gros sel de Liverpool et 717 de fin écoulés au prix haussé de $2 30 le sac au comptant. Nous cotons le gros $2 40 cents et $2 60 pour le fin en forts lots à prendre en entrepôt, $2 50 à $2 55 pr le gros et $2 75 à $2 80 le sac de fin en lots livrés en ville.

Haricots—Le marché est bien approvisionné de haricots mais l'article n'est pas en demande et les prix en sont plus bas. Nous cotons les haricots de l'Ouest, $11 à $12— le baril, et ceux du Nord — à — le baril. Un lot de 50 barils s'est vendu aujourd'hui à des conditions privées.

Peaux—Hier, un lot de 2000 peaux vertes a été pris à des conditions privées, pour l'Europe. Le stock de peaux vertes, sur le marché est rond, mais à cause de la dépréciation qui règne sur les marchés du Nord et du manque de marge suffisante entre les chiffres demandés par les détenteurs ici et les deux pays à New York les transactions se bornent à quelques petits lots qui sont achetés par des commerçants. L'approvisionnement de peaux sèches est faible et la demande limitée. Nous cotons 7 1/2 à 8 cts la livre de peaux vertes, 13 à 14 c pour le country Flint, 12 à 13 c pour la peau salée à sec, 15 à 16 cts pour celle du Texas et 16 à 17 cts pour les mexicaines sèches.

Clous—Le stock de clous américains est fort et la demande bonne, sont cotés: clous américains $4 à $4 50 à $4 75 le barillet.

Huile de lin—L'approvisionnement d'huile de lin est rond et la demande qui en est faite pour le détail est peu active à $1 25 $1 30. Les fonds pourraient acheter à des prix moins élevés.

Huile de graines de coton—L'approvisionnement de l'article est d'une force modérée et la demande en est inactive à 80 c le gallon de raffinée et la brute 75 cts.

Huile de charbon. L'huile en barils est en demande modérée, et l'approvisionnement de l'article est ample. L'approvisionnement d'huile en caisses est rond, la demande moins vive et les prix plus faciles. Cette huile en barils se vend par placements 50 à 58 c pour la couleur de paille et 60 à 61 pour la blanche, celle en caisses 66 à 70 cts le gallon, selon la marque.

Riz—Le stock de riz de la Louisiane est fort, et la demande de l'article est limitée. Nous cotons 2 3/4 à 3 3/4 la livre d'inférieur, 6 3/4 à 8 cts pour ordinaire, 8 1/2 à 9 c pour le prime et 9 1/2 à 10 pour la qualité de choix.

Beurre—Il se fait une bonne demande de beurre de choix du Nord et de l'Ouest pour le placement et les stocks de cette qualité sont faibles. Les qualités inférieures abondent, mais elles ne sont presque pas en demande en ce moment. Nous cotons celui du Nord à 46 à 48 c la livre de Goshen et le bon 40 à 45 cts. Le beurre de l'Ouest 16 à 18 c pour l'inférieur, 20 à 25 c pour le bon et 27 à 30 c la qualité de choix. Le Goshen strictement choisi est tenu à 50 cts la livre, à vendre en détail.

Fromage—Approvisionnements forts et demande limitée. Nous cotons le fromage du Nord 7 à 11 cts pour le skim, 17 c le fromage crême, 16 à 18 c pour l'English Dairy, le Western Reserve 14 à 16 cts, le factory 15 à 18 c et l'English Dairy de l'Ouest 15 à 17 cts. et le fromage anglais 18 c la livre.

Huile pour tannerie—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande en est limitée à $1 le gallon.

Toile d'emballage—Il y a sur le marché un bon stock de toile de l'Inde, mais la demande pour l'article est faible. Nous la cotons pour le détail à 21 c la yarde pour l'article en rouleaux et en balles 22 à 23 c. La toile du Kentucky est tenue à 23 c.

Bandes de fer pour l'emballage—Le stock en mains est fort, mais l'article est en demande pour l'exportation à 8c les lots ronds.

Goudron—Le stock en mains suffit à la demande laquelle est limitée. Nous cotons l'article en demi barils $3 et en barils $4 50.

Café—Nous signalons un marché calme qui n'a éprouvé aucun changement. Nous cotons droits payés en or à 17 1/2 à 18 c pour le prime à choix, 15 3/4 à 17 c pour le fair à good fair et 15 c pour le Rio commun.

Sardines—Les sardines sont cotées à 17 à 18 c le quart de boîte et les demi boîtes 29 à 30 cts.

Saucissons de jambon—Calme et fort stock. Ventes à 15 à 16 c la livre.

Bœuf séché—Calme à 18 cts la livre.

Pieds de cochon—Les pieds de cochon sont cotés à $2 75 à $3 le barillet.

Poisson—Le marché en est bien pourvu et l'article se vend en petits lots à $20 à $21 le baril de maquereau No 1, $16 pour le No 2 et $13 pour le No 3, $1 60 la caisse de morue et 65 à 75 c pour la boîte de hareng.

Vinaigre—L'approvisionnement de vinaigre de cidre est faible et la demande bonne à 20 à 27 1/2 cts le gallon, selon la qualité.

Brai—Le marché manque de brai. Il s'en fait des demandes considérables et les envois qui nous en arriveraient seraient immédiatement vendus à $5 le baril.

Whisky—Il y a en mains un fort stock de whisky de l'Ouest mais l'article n'éprouve que peu ou point de demandes. Cette qualité peut être cotée à 30 à 37 1/2 cts le gallon, sous les clés, selon la preuve. L'approvisionnement de whisky de la Louisiane est faible et la demande modérée à 25 à 30 c, sous les clés.

Farine de maïs—L'article est coté à $5 25 à $5 50 le baril pour les lots ronds et en détail $6 le baril.

Cordes d'emballage—L'article se vend en détail 10 cts la livre; pas de demandes de lots ronds.

Drèche—Nous cotons l'article venant de l'Ouest $1 60 à $1 72 1/2 le boisseau et celle du Canada $1 75 à $1 90 le boisseau.

Perches pour cercles—Le marché est calme. Point de demandes et les prix indiquent une forte baisse. Nous cotons en gros $15 à $20 le m pour cercles de baril et $60 pour cercles de boucauts.

Fruits de Malaga—L'approvisionnement de fruits est rond et demande modérée pour le détail. Nous cotons les raisins à $1 20 à $1 25 $2 25 la demi boîte et $1 20 le quart de boîte, bunons $6 à — — la caisse et les raisins verts $5 à $6 le keg.

Comestibles—Les pommes de terre de l'Ouest se vendent au débarcadère à $2 75 à $4 15 le baril, les pommes $3 à $5 les oignons à $5 50, la choucroute $12 à 15 le baril, les choux $10 à $12 le cent.

Œufs—Les œufs se vendent au débarcadère 35 à 40 cents la douzaine, en caisse, et en baril $— à $—.

Volaille—Les poules se vendent en lots au débarcadère $9 la douz., oies $12 à — et les dindes à $24.

Marché aux Bestiaux,

Jefferson City, 13 décembre 1867.

Arrivés, hier — 361 bœufs du Texas, 91 veaux et veaux d'un an et 19 vaches à lait.

Vendu — 228 bœufs du Texas, 146 veaux et veaux d'un an, 61 cochons et 5 vaches à lait.

Stock en vente—886 bœufs du Texas, 626 veaux et veaux d'un an, 501 cochons, 2,395 moutons et 52 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 9 à — 10
do do 2me qualité, do	— à — 8
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	35 à — 45
do do 2me qualité, par tête	25 à — 35
do do 3me qualité, par tête	12 à — 20
Cochons par liv., gr.	— 7 à — 8
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à 5 00
do 2me do do	2 50 à 3 50
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— à 100 00
Vaches à lait, de choix, par tête	60 à 80 00
do de 2e qualité, par tête	50 à 60 00
Veaux de lait par tête	5 à 12 00
Veaux d'un an, par tête	7 à 12 00
Chèvres par tête	1 50 à 4 00

Décédée hier matin, à 10 heures et demie, Mme Vve Prosper Ganel, à l'âge de 45 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son fils, sont priés d'assister sans autre invitation à son enterrement qui aura lieu cette après midi, à 4 heures et demie précises. Son corps est exposé rue Dumaine, entre Villeré et Robertson.

Décédé mercredi 11 décembre, Auguste DESPOMMIER, natif de Hermonville, département des Ardennes (France), à l'âge de 45 ans et 4 mois et demi. Ses funérailles ont eu lieu hier matin.

AVIS.

Pierre Mathouillet, menuisier-charpentier, rue Toulouse 51, annonce au public qu'il se charge de tout ce qui concerne son état, tel que maison à construire, installations de magasins et réparations en tous genres. Une longue pratique, tant en France qu'en Amérique, lui donne la facilité d'exécuter promptement les commandes et de mériter la confiance de ceux qui l'emploient. 13 déc—1

A Vendre.

Un CARROUSEL (Chevaux de Bois) et plusieurs ORGUES de modèles divers. Rue Trémé, Nos 87 et 89, Entre Conti et St. Louis. 11 déc—3f

Avis.

Célébration du Neuvième Anniversaire de la Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.

Les Officiers et les membres de cette société se réuniront dans leur salle, à l'angle des rues Grands Hommes et Champs-Elysées, à 9 heures du matin, pour la célébration.

Le cortège partira de la salle, à 9 heures et demie; il suivra la rue des Grands Hommes jusqu'à la rue des Français, de là à la rue Claiborne, qu'il montera jusqu'à la rue des Champs-Elysées où un drapeau américain sera présenté à la Société par Mme P. V. Reilmpio, au nom des dames de la Nouvelle-Orléans. Un drapeau plus petit sera offert aux jeunes membres.

Le cortège suivra ensuite la rue des Champs-Elysées jusqu'à la rue Moralès, où un drapeau français sera présenté par Mme C. Léon aux jeunes membres de la société; il montera la rue des Champs-Elysées jusqu'à la rue de Chartres qu'il montera jusqu'à la Cathédrale, où les drapeaux seront bénis par le Rév. Père Chalon, et une quête sera faite. Le cortège parcourra ensuite les différentes rues de la ville, puis s'en reviendra à la salle où des rafraîchissements seront servis.

Les invités sont priés de se trouver dans la salle à 9 heures et demie, avec leurs cartes, le cortège devant se mettre en marche à 10 heures précises. Les cartes ne peuvent être transférées dans aucun cas.

Par ordre du Président, A. A. MARCHAND, Secrétaire. 11 déc—2

Avis.

Bureau de l'Asile des soldats de la Louisiane. Nouvelle Orléans, 12 décembre 1867.

Le public est informé que par suite de la très forte dépréciation des billets de l'Etat de la Louisiane, les derniers 10,000 piastres alloués par la législature pour le maintien de l'Asile des soldats, à Mandeville, sont maintenant épuisés. Il faudra donc fermer l'Institution dans bien peu de temps à moins que les citoyens de la Nouvelle-Orléans ne se décident autrement en continuant à maintenir ce seul refuge des soldats estropiés et sans amis.

Hon. F. THIENEMAN, président, bureau, rue Carondelet, n. 75.
Geo. A. FRERET, secrétaire, à la Banque de l'Union, rue du Canal.
Hon. MURRAY, trésorier, de la maison Pike & Murray, à la Bourse des Négociants rue Royale, n. 12. 11 déc—15.

Avis.

LOUIS GADEL fabricant de matelas rue St-Louis n. 85 entre Bourbon et Royale, a constamment en main une grande quantité de matelas, sommiers, oreillers, coussins, etc. Il offre aussi [illegible] à des prix modérés. 13 déc—1

Bois de Cyprès à vendre.

Les soussignés, agents de plusieurs grands moulins à [illegible], [illegible] vendre [illegible] de cyprès [illegible]. PLAUCHÉ ET WILTZ, [illegible] Carondelet, n. 8. 13 déc—6

A VENDRE.

LE MAGASIN D'ARTICLES de fantaisie pour hommes, et SALON DE BARBE de M. PAUL DUMAGENC, No [illegible], rue St. Charles, vis-à-vis l'Hôtel, ancienne maison MOREAU. Pour les détails, s'adresser sur les lieux. 13 déc—9

Vin de Bourgogne.

C. DUHAMEL prévient les amateurs de vin de Bourgogne et ceux qui ont l'habitude d'en prendre chaque année, qu'il en a [illegible] à leur disposition [illegible]. 11 déc—4f

Une occasion rare pour le deuil.

VÉRITABLE CACHEMIRE D'ECOSSE NOIR.

100 [illegible]. VENEZ JUGER ET ACHETER! C. LAMM. [illegible] des rues R[illegible] et Ste Anne. 14 déc—

D. DE HAVEN & Co.

Commissionnaires et Expéditeurs, Rue Carondelet No 5[illegible], Nouvelle Orléans. [illegible]

Départ positif avec ou sans fret.

SAMEDI 14 du courant, à 5 heures du soir, pour Shreveport directement, Grand Ecore et [illegible]. Le bateau à vapeur IRON CITY [illegible] capitaine [illegible] M. Gibson partira ainsi qu'il est dit ci dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à W. M. SUELS rue Nouvelle Levée, N. 16. DOUGLAS & DONOHUE rue Tchoupitoulas No 2. Le Iron City va jusqu'à Shreveport, avec [illegible] peut transporter, sans remorquer une barge [illegible].

A vendre pour liquider.

La maison en briques à deux étages, avec les dépendances, contenant dix appartements, tout nouvellement réparée, portant le No 71 rue des [illegible] entre Royale et Bourbon.—Le terrain mesure [illegible] sur 150 pieds 6 de profondeur. Pour les conditions, s'adresser à A. C. TREMOULET, 65 rue Vieille Levée. 13 déc—3

Bureau du Surintendant des Ecoles publiques. Nlle Orléans 12 décembre 1867.

Ecoles Supérieures.

[illegible] WM. O. ROGERS, Surintendant des Ecoles publiques de la Nlle-Orléans. 12 déc—2f

Bureau des Ecoles publiques. Rue Bourgogne, No 30. Nouvelle Orléans, 12 décembre 1867.

Un examen de postulants aux places d'instituteurs dans les écoles, pour l'éducation des enfants de couleur, aura lieu à ce bureau, le samedi, 14 de ce mois, à 9 heures du matin. Ceux qui viendront après 9 heures et demie seront exclus des classes. Par ordre du Comité, EUG. DESDUNES, Secrétaire du Bureau des Directeurs des Ecoles publiques, N. Orléans. 12 déc—2f

AVIS.

Le navire A. N. FRANKLIN, capitaine Holbrook, venant de Bordeaux, est en déchargement. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. C. CAVAROC. No 5, Passage de la Bourse. 12 déc—3f

RABAIS CONSIDERABLE.

VOULANT renouveler mon stock de FANTAISIES pour modistes et couturières, j'informe ma clientèle qu'à partir du 15 DECEMBRE, toutes mes marchandises seront vendues PRIX COUTANT. En conséquence je rappelle ci-dessous la nomenclature des articles que j'ai en magasin: FLEURS (de Paris), RUBANS soie, RUBANS velours noirs, VELVET pour modes, TRIMMING de Paris, FRANGES jais, BLONDE soie, BIJOUTERIE, CEINTURES FOLIE, RUCHES de tulle, FORMES. ($5 50 la douzaine). Un grand assortiment GANTS de peau, blancs, sera écoulé au prix de $8 50 la douzaine. A. SORRÉ, 55, rue de Chartres (up stairs) 12 déc—7f PP

Bracelet trouvé.

Il a été trouvé à l'Opéra, il y a quelques jours, un BRACELET. La personne qui l'a perdu peut le réclamer au bureau de l'ABEILLE, en payant les frais d'annonces. 12 déc—

Ville de Paris.

On demande de bonnes OUVRIERES en robes, au magasin de la rue Bourbon No 15. 12 déc—3f

Bois de Charpente.

NOUS sommes prêts à acheter un nouvel approvisionnement des bois suivants: Planches de pin de 3 pouces, Planches de 1 pouce, Morceaux (strip) de 3 x 3/4. Compagnie de Pavage du Sud, Bureau, rue Tchoupitoulas, No 77, Nlle-Orléans. 12 déc—6

SPÉCIALITÉ DE TRUFFES CONSERVÉES MAISON BATTENDIER, PARIS.

TRUFFES 1er choix. TRUFFES 2me choix. PELURES et MORCEAUX de truffes noires, en demi, tiers et quarts de boîtes. Dépositaires HENRY VALETON & CO, 27, 29 et 31 rue Bienville. 11 déc—6t

Avis.

GEO. D. HITE est mon agent chargé de s'occuper de toutes mes affaires, d'après un acte passé pardevant J. W. Breedlove, notaire, le 1er novembre 1867. Mme MARY F. BARKER. 11 déc—10

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

Nlle Orléans, 3 décembre 1867. LES Directeurs ont déclaré un dividende de (5) cinq pour cent, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à ce bureau, à partir de lundi 9 décembre courant. Wm J. CARTER, Secrétaire. 3 déc—10f

AU MAGNOLIA.

M. G. LUDRE a l'honneur de prévenir le public et sa clientèle en particulier, qu'il a transféré son magasin de CHAUSSURES du No 301, rue de Chartres, au No 124, rue Royale, entre Toulouse et St Louis. M. Ludre profite de l'occasion pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il lui a accordé jusqu'à ce jour; il espère qu'il voudra bien le lui continuer. Le plus grand soin est apporté aux chaussures de commande pour hommes, femmes et enfants. 3 déc—1m

Place de Professeur.

UN professeur, ayant une longue expérience de l'enseignement, désirerait trouver une place dans une institution de cette ville. Il enseigne le français, l'anglais et toutes les branches élémentaires des autres. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 déc—

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m—1tj

SABOTS.

SABOTS-SOULIERS.—Le soussigné, ayant reçu par le navire français "Happy," de Bordeaux, un grand et joli assortiment de Sabots et de Sabots-Souliers pour dames et pour messieurs, ainsi que des Sabots bord de cloche, pour teinturiers, et des chaussettes et chaussons en laine noire tricotés pour femmes et pour hommes, il les vendra à prix réduits, à son magasin de groceries, rue Poydras No 236, entre les rues des Dryades et Remparts, en face du Marché Poydras. E. DUCOS. 12 nov—1m—PP

AVANCES libérales sur consignations de COTON et autres produits, à nos amis à Hambourg, Havre, Liverpool, Bordeaux, Boston, New-York, &c. OSCAR BERCIER & CO, No 60, rue des Magasins. oct—3m.PP

Il n'y en aura pas pour tout le monde.

BONBONS FINS ET CHOCOLAT FRANÇAIS vendus au-dessous du prix coutant, DRAGEES ET PRALINES. CHOCOLAT AU NOUGAT, AUX PISTACHES ET PRALINE, Jolies Boîtes à $1 50, 1 90, 2 50 ET $3 00, — EN PLACE — DE $2 50, $3 00, $3 75 ET $4 50. AUSSI UN GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE FANTAISIE POUR NOEL ET JOUR DE L'AN, GRAND RABAIS Sur tous les articles, DRAGÉES ET PRALINES, ARTICLE FIN FRANÇAIS, à 90 cents la livre, CHEZ LION & PINSARD, 172, RUE DU CANAL. 12 déc—13, 14

J. AUGÉ, 132, Rue du Canal, 132, ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

ANNONCE à sa clientèle ainsi qu'aux personnes de la ville et de la campagne que Madame AUGÉ est de retour de France avec un joli choix et un large assortiment de nouvelles marchandises, venant de la grande Exposition de Paris et des premiers fabricants. Ces articles sont arrivés par les steamers [illegible], Gladiator, Wapella, Fire Queen &c. Vu la grande quantité du stock de la maison Augé, tous ces articles seront vendus au-dessous du prix courant des autres magasins. Les personnes dont la chevelure est détériorée ainsi que celles qui tiennent à conserver leurs cheveux, sont priées de ne pas oublier la composition de Jean Augé. Cette composition remplace toutes les meilleures parfumeries d'huile et pommade. Il prévient aussi ces personnes [illegible] de bien faire attention aux contrefaçons étant le seul inventeur de cet article depuis nombre d'années. 24 oct—1m D Mar. Ven.

Mme MARIA VOISIN, 32.........CHARTRES.........32 A L'ANGLE DE LA RUE DE LA DOUANE.

MME VOISIN a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nlle-Orléans et des paroisses de l'intérieur qu'elle a complété son assortiment de modes et de marchandises d'hiver. Elle les a choisies elle-même avec le plus grand soin dans les premières maisons de Paris. Mme Voisin a opéré de fortes réductions dans ses prix à cause de la gêne monétaire. Son assortiment se compose de Manteaux, Chapeaux, Robes, Coiffures, Fleurs, Rubans, et [illegible] Garnitures, Boutons, Franges &c. pour robes. 27 nov—1m, 3 f p s

Divers. Divers. Divers.

Fromage. 100 caisses E. DAIRY et GOSHEN de choix.
Citrons. 50 caisses CITRONS nouveaux.
Raisins de Corinthe. 150 barils RAISINS nouveaux.
Balais. 200 douzaines BALAIS assortis.
Maquereaux. 350 barils demi-barils et [illegible] MAQUEREAUX No 1 et 2.
Sel. [illegible] barils en poudre [illegible]. 200 do SEL DE TABLE.
Whisky. 100 barils O'Donnell [illegible] RYE et STAR fins en douane.
Corde. 100 pièces CORDE de grandeurs assorties, venant d'être débarquées de l'Amé Noyes du Hanson, Gregory et du George Cromwell [illegible] vendre à bas prix par EDWARD THOMPSON, Rue des Magasins, No 91. 12 déc—3

Sardines à l'Huile.

1010 caisses demi et quart SARDINES Cne Le Doze et Henr. Dubois. En débarquement du navire Franklin, de Bordeaux et à vendre par C. CAVAROC, No 5 Passage de la Bourse. 12 déc—8f

Vin Rouge en barriques.

320 barriques VIN ROUGE Côte Cairac, en débarquement du navire Franklin, venant de Bordeaux et à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse. 12 déc—8f

Sardines, Cerises et Fruits à l'eau-de-vie et au jus.

250 CAISSES [illegible] SARDINES à l'huile.
1[illegible] caisses CERISES à l'eau de vie de Calmon jeune.
25 do FRUITS au jus de Calmon jeune.
12 do FRAISES au jus do
60 do FRUITS à l'eau-de-vie assortis do
45 do PRUNES à l'eau de vie.
25 do PECHES do
25 do POIRES do
En débarquement du navire A. Francklin, de Bordeaux, et à vendre par VOR. MAIGNAN & F. LABORDE. 23 & 25 Rue Bienville. 12 déc—7f

Conserves alimentaires de Garres jeune et fils.

75 caisses PATÉS TRUFFÉS de foie de canard et gibier, Andouillettes, Saucisses Truffées, Cervelas, Confits de dinde, Foies d'Oies entiers, Lamproies, Rougets et Maquereaux à l'huile, Champignons, Cèpes à l'huile, Haricots flageolets, Truffes pures, &c. &c. En magasin et à vendre par VOR. MAIGNAN & LABORDE. 23 & 25 Rue Bienville. 12 déc—7f

Avis. Avis. Avis.

CHANGEMENT DE LOCAL. BLANCHIN & GIRAUD, Rue Vieille Levée. Ont transféré leurs Bureaux-Magasin au No 62 vis-à-vis leur ancien local.

En Magasin et sous les clefs de la Douane:

1200 caisses VERMOUTH Noilly Pratt & Co.
1200 paniers HUILE, Fagniol, grandes et demi-boot.
250 caisses ABSINTHE Noilly Pratt & Co.
300 do VIN Muscat Frontignan.
200 do CERISES à l'eau-de-vie.
250 do VIN rouge St Loubès.
180 do do do St Julien.
300 do do blanc Sauternes.
100 do do Bourgogne vieux supérieur.
350 do VERMICELLI et MACARONI.
200 do CAPRES, OLIVES, CORNICHONS et ANCHOIS.
400 Bques VIN rouge Bergasse.
300 do do do Cette et Mèze.
350 do do do Castelmoron, Bordeaux.
400 quarts BURGUNDY PORT, F. Duraud & P. R. Thomas.
300 do MADEIRE, F. Valette, P. E. Thomas & Molinier.
250 do SHERRY, F. Valette, P. E. Thomas & Molinier.
150 do COGNAC, diverses marques et qualités.
A vendre à bas prix pour clore diverses consignations. 8 déc—1m

Vins, Liqueurs, Conserves, &c., Au No 8 de la rue St. Philippe, encoignure Vieille Levée.

LE public est prévenu que nous venons d'ajouter à notre magasin de Groceries, encoignure St Philippe et Vieille Levée, un entrepôt de VINS où l'on trouvera en gros et en détail, toutes qualités de

Vins,	Capres,
Whiskies,	Conserves,
Cognacs,	Pâtés Truffés,
Brandies,	Cornichons,
Liqueurs Fines,	Fruits Conservés,
Vins en Caisses,	Cèpes à Huile,
Champagnes,	Huile d'Olives,
&c., &c.	&c., &c.

Au meilleur marché de la place. Chez ED. PINAC & CO., No 8, rue St. Philippe, encoignure Vieille Levée. ☞ Transport à domicile. Escompte libéral aux détaillants. 1er déc—6f—1tj

118. RUE DUMAINE. 118. Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Ecole de Musique Vocale. DIRIGÉE PAR M. EUGÈNE PRÉVOST.

PRIX DE ROME, ex-chef d'orchestre des théâtres Royaux d'Anvers, de Liège, de la Haye, de l'Opéra Français de la Nouvelle Orléans, des Bouffes Parisiens et du Concert des Champs Elysées de Paris. Création d'un Orphéon Louisianais. Les cours de l'Orphéon Louisianais que [illegible] M. EUGÈNE PRÉVOST commenceront au local ci-dessus le mardi 14 janvier 1868. Classe pour les hommes et les jeunes gens, le lundi et le vendredi de 7 à 8 1/2 heures du soir. Prix $3 par mois, invariablement payables d'avance. Classe pour les jeunes garçons, de 7 à 14 ans, le mardi et le samedi, de 7 à 8 1/2 heures du soir. Prix $3 par mois, invariablement payables d'avance. On voudra bien se faire inscrire chez M. EUGÈNE PRÉVOST. 118..........RUE DUMAINE..........118. Entre les rues Dauphine et Bourgogne. 8 déc—1m

Magasin à Louer.

A bon marché, rue Royale, No 197, entre Ste Anne et Dumaine. S'adresser au premier étage. 11 déc

Cornibé & Leblanc, 265 ...... Rue Vieille Levée 265

ONT l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général, qu'ils viennent de recevoir de Paris un magnifique assortiment de parapluies, de cravates, foulards soie, de chemises françaises toile, devant toile pour hommes et enfants de tout âge. Ces marchandises choisies par eux-mêmes, offrent un assortiment des plus variés, et les modes les plus nouvelles; pour satisfaire leur clientèle, ils ont fixé les prix au plus bas du marché. 15 nov—1m.

AVIS.

LA Société de l'Exposition Agricole et Industrielle de la Louisiane ouvrira, le lundi, 2 décembre, ses livres pour l'entrée de tous les articles destinés à être exposés à l'Exposition qui aura lieu le MARDI, 7 janvier 1868. Ses bureaux sont rue du Camp No 36, au premier. THOS. G. RHETT, Secrétaire et Surintendant. 1er déc—10f

T. B. MOORE, Poseur d'installations de Gaz, et Plombier 54——RUE BARONNE——54

IL a constamment un grand assortiment de belles installations de gaz qu'il vendra à bas prix. Il les pose promptement et à meilleur marché qu'aucun autre, dans les maisons, les magasins, les offices publics, les bureaux, &c.—Adressez-vous à lui. 15 nov—

A LOUER.

A un prix modéré, la magnifique vacherie [illegible] de la capacité de 3[illegible] vaches, avec toutes les dépendances nécessaires, située à la station Barthe, Jefferson, offrant tous les avantages nécessaires sous ce rapport, tel que le pâturage, l'eau, [illegible]. S'adresser sur les lieux à J. J. Gutierrez ou au café de Baptiste Matherne, près du marché Dryades. 1er déc—

Krug & Co. à Reims. A. Rochereau & Co. seuls Agents à la Nouvelle-Orléans.

J. LUDOWIG, 134.....RUE DU CANAL.....134

J. LUDOWIG vient de quitter la confection de tailleur. Il annonce à messieurs les tailleurs et au public en général qu'il vient de recevoir par les steamers "City of Limerick" et "Bavaria", un assortiment de MARCHANDISES des meilleures manufactures de France et d'Angleterre. Sa longue expérience le met à même de faire un CHOIX DU MEILLEUR GOUT et de QUALITÉ SUPÉRIEURE. Il invite le public et surtout les connaisseurs à venir eux-mêmes en juger.

MARCHANDISES Françaises et Anglaises, COMPRENANT DRAPS SEDAN, ELBEUF, EDREDON, SATINS LAINE, GILETS cachemire, soie et velours matelassés, soie et velours, blanc pour soirée, ÉTOFFES DE LAINE pour habillements complets, SOIERIE et FOURNITURES en tous genres pour tailleurs. L'attention des Dames est respectueusement appelée sur un assortiment d'ÉTOFFES pour MANTEAUX et PALETOTS telles que: DRAPS VELOURS (en toutes couleurs), PELUCHE, CHINCHILLA, CACHEMIRE, blanc, ECARLAT. Tous ces articles seront vendus à 25 pour cent au-dessous du prix du marché, suivant les quantités. [illegible]—1m

HABILLEMENTS. VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL. CHANGEMENT DE LOCAL. MALARD & TOOKER

Ayant transporté leurs Magasins au No 125 de la rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, OFFRENT à leurs amis et au public un grand stock d'habillements en gros et en détail aux plus bas prix du marché. Habillements casimir fantaisie, tous les prix. Redingotes et sacs en drap noir. Pantalons doeskin et casimir noir. Gilets de dessous doeskin et casimir noir. Pardessus Esquimaux super et castor [illegible]. Sacs et Pardessus en couverture. Habillements satinet imprimé, à très bas prix, pour habitations. [illegible] MALARD & TOOKER, Rue de la Commune No 125, entre les rues Camp et St-Charles. 17 nov—1m D Mer V à ss

Mme BOUMARD, Fabricante de Corsets et de Crinolines, 222.........CANAL.........222

MME BOUMARD arrivant de Paris invite les dames de la ville et de la campagne à venir voir les belles marchandises qu'elle a apportées de France, et entre autres son assortiment de Corsets et de Fleurs. Elle continuera, comme par le passé, à exécuter tous les ordres qui lui seront confiés. 21 nov à 2 P — 1m

P. MALOCHEE, 86 & 88—RUE DE CHARTRES—86 & 88 (Encoignure Conti)

VIENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un assortiment complet de Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verreries, Ferblanterie, Coutellerie, Fer battu, Alfénide véritable, Huiliers, Tire-Bouchons patentés à levier, Bols à punch, Lampes à Huile de charbon, Plateaux, Services de Lavabo décorés, Garnitures de Toilette variées, Garnitures de Cheminées, &c. —AINSI QUE— Tous les articles imaginables d'utilité, ou de luxe en usage dans le ménage en GROS et au DÉTAIL. Les emballages pour la campagne sont faits par des emballeurs de premier ordre. Assurez-vous des prix de la maison Malochée avant d'acheter ailleurs. Adressez vous aux Nos 86 et 88 rue de Chartres, encoignure Conti. [illegible]—1m

A Vendre.

A Vendre, une LAITERIE en très bon ordre et conditions avec une nombreuse clientèle sous les conditions les plus favorables. S'adresser, pour informations sur la place même, JOHN SCHWEIGHANS, Coin Quatrième et Bacchus. 10 déc—10t

F. BERNARD, 146.........Douane.........146 Coin Dauphine.

OUTRE les portraits à l'huile et au pastel, se charge de faire des photographies peintes, à des prix très modérés. 8 déc—1m

Aux amateurs de bon Café.

CEUX qui aiment ce délicieux et rafraîchissant tonique, [illegible] reconnu par ses qualités nutritives trouveront constamment toutes les meilleures variétés de cet article fraîchement torréfié et moulu avec un soin minutieux; aussi, un grand choix de groceries fines et de ménage, chez V. E. SARRAZIN, No 90, Chartres et Conti. Un escompte est fait au marchand. [illegible] reçu de Paris un assortiment de chocolat de Menier, tapioca, arrowroot, sagou, semoule de riz, fécule de la Maison Groult, jne, et conserves et saucissons de Lyon. 8 déc—1m

Marchands de la Campagne et Planteurs. FUSILS, FUSILS, FUSILS. CHARRUE ET QUINCAILLERIE.

MILLE fusils à deux coups—Prix $10, $12 et $13 chaque. 100 Carabines américaines—Prix $15 à $30 chaque. 2,000 Charrues de Hall et Speer $5 25 à $5 50. A vendre par TAYLOR & CHURCHILL, 41, Rue des Magasins, en face de l'hôtel St James. 8 déc—1m

A Vendre.

ON offre à vendre une belle manufacture de Chocolat et de Conserves, nouvellement installée et au grand complet, avec une machine à vapeur de la force de huit chevaux.—Le tout en parfait état. S'adresser au No 119, rue Royale. 8 déc—6f

Institutrice.

UNE DAME hautement recommandée et ayant une grande expérience dans l'enseignement désirerait trouver dans une famille respectable de la ville ou des environs de la Nouvelle-Orléans, une place d'institutrice. Elle enseigne le français, l'anglais, le piano, le dessin et la peinture. S'adresser au bureau de l'Abeille. 17 nov—

34.... RUE DE CHARTRES.....34 IMPORTATION DIRECTE. J. BRANDNER, MARCHAND TAILLEUR,

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimir, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode. 34 - - Rue de Chartres - - 34. 24 nov—3m

S. PABLO, IMPORTATEUR ET MARCHAND —DE— LIQUEURS ÉTRANGÈRES ET DU PAYS. Rue Conti, No 19 1/2, entre Chartres et Vieille-Levée. 15 nov—1m

PENSION. Chambres élégamment meublées.

DEUX magnifiques chambres sur la façade meublées, s'ouvrant sur une grande veranda, à louer ensemble ou séparément; également, pension égale à celle des meilleures maisons particulières de la ville—au No 150 de la rue du Camp, en face de l'Eglise St Patrick. 24 nov—1m

Mme THIERRY, Encoignure Bayou et Derbigny,

Prévient les amateurs qui voudraient donner aux dames artistes un témoignage de leur estime et de leur admiration, qu'ils peuvent se procurer aux Foyers de l'Opéra de jolis et riches Bouquets. Une personne chargée de vendre ces Bouquets se tiendra, pendant les représentations, dans le foyer, prendra les ordres de Bouquets pour mariages et de tous genres. Les ordres seront reçus aux maisons Kuntz & Co, encoignure Canal et Carondelet, et chez Mme Dunan, rue Royale 67. 23 oct—3m

LES soussignés ont formé une Société sous la raison L. H. GARDNER & CO. pour le commerce de marchandises sèches en gros, à la Nouvelle-Orléans. L. H. GARDNER, S. L. BOYD, J. J. MARION. Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1867.

Ayant vendu notre stock et notre intérêt dans le commerce de marchandises sèches en gros, à L. H. GARDNER & CO. nous les recommandons cordialement au patronage et à la confiance de nos amis. SLOCOMB, BALDWIN & CO. Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1867. déc—1M

Quincaillerie au prix coûtant.

NOUS annonçons au commerce que dans le but de liquider nos affaires, nous offrons en ce moment notre grand stock de QUINCAILLERIE bien assortie, comprenant: Fer, fonte, cordage, haches, charrues, pelles, pioches, outils de charpentiers et de forgerons, coutellerie, un grand assortiment d'articles de ferronnerie et d'instruments aratoires, &c. &c. au prix coûtant. L. H. STERN & CO. en liquidation, Rue Gravier, No 108, coin Bank Place. 6 déc—

LES GROS BILLETS DE VILLE pris au pair. VENTE A GRANDS SACRIFICES.

LA MAISON DERBES ayant récemment reçu un fort stock d'articles de MODES et NOUVEAUTÉS DE SAISON, comprenant RUBANS, CHAPEAUX, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BRODERIES, TULLES, VELOURS, SOIERIE, GANTERIE, GARNITURES, BOUTONS, et une grande variété de fantaisie ainsi qu'un superbe assortiment de PARURES pour MARIÉES et GUIRLANDES, a résolu d'écouler tous ces articles à perte [illegible] recevra LES GROS BILLETS DE VILLE au pair pour du comptant. [illegible] JOUETS D'ENFANTS qui seront vendus à très bas prix. Au No 57 rue Royale. 1er déc—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky POUR LE [illegible] DECEMBRE — CLASSE [illegible]. Plan de Police. [illegible]

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées. C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux, que les tirages seront toujours exacts. [illegible] nov—1m

GRAND DEBALLAGE. PEPIN TURCOTTE & JUSTUS 131......RUE DU CANAL......131

Viennent de faire l'ouverture de leurs Marchandises étrangères, reçues par les steamers Fire Queen, Alhambra, Gladiator et Bavaria. — Aussi, un grand assortiment de Marchandises du pays, achetées aux encans de New York.—Ils vendront le tout sans égard aux prix coûtants. MÉRINOS TAMISES et ALÉPINE. ALPACA NOIR, ALPACAS blancs et couleur. CACHEMIRES toutes couleurs. MOUSSELINES DE LAINE toutes couleurs. POIL DE CHÈVRE. POPELINES, BARÈGES. SOIE MOIRE ANTIQUE. SOIE toutes couleurs. RUBANS, CEINTURES, &c. GANTS véritables JOUVIN. INDIENNE, COTONS, FLANELLES. — AUSSI — Un bel assortiment de Confections en Soie, en Drap et en Velours pour dames et fillettes: ROBES EMPIRE, ROBES DE CHAMBRE, PEIGNOIRS, CHEMISES, LINGERIE de toute espèce. ROBES DE BAPTÊME, LAYETTES &c. Et beaucoup d'autres marchandises, trop longues à énumérer. [illegible] nov—1m PP

EUGÈNE TOURNÉ, ENCANTEUR, SUCCESSEUR DE BERNARD TURPIN, 95.......Rue Vieille-Levée.......95. Jours de vente: le MERCREDI et le VENDREDI. 2 nov—1m PP

Propriétés à vendre par R. C. Barrow. Agent pour la vente de propriétés foncières. RUE CARONDELET N. 30

Premier District.

1—Une jolie MAISON à trois étages et un quart d'îlot dans la rue des Religieuses.
3—Un joli COTTAGE dans la rue Constance.
5—Une jolie MAISON en briques à trois étages et demi, en face de la Place Lafayette.
4—Une jolie MAISON en bois à étage dans la rue St Charles, propriété d'encoignure.
5—Une MAISON en briques, à étage, et 2 TERRAINS, dans la rue Julia.
6—Un MAGASIN en briques dans la rue Tchoupitoulas.
7—Quatre MAISONS et TERRAINS dans la rue Poydras.
8—Une belle MAISON en briques dans la rue du Canal.
9—Une jolie MAISON en briques et deux TERRAINS dans la rue de la Commune.
10—Une jolie MAISON en briques dans la rue du Canal.
11—Une belle MAISON neuve, en bois [illegible] chambres de chaque côté, rue Thalie.
12—Une jolie MAISON en bois, à étage dans la rue Orange, près Camp.
13—Un beau TERRAIN pour bâtir, coin Tchoupitoulas et Magasins.
14—Cinq beaux TERRAINS pour bâtir, coin Canal et Dorgenois.
15—Sept jolis TERRAINS pour bâtir dans la rue Orange.
16—Un demi îlet de BATTURE avec tous les droits riverains, entre les rues Kerr et R[illegible].
17—Une jolie MAISON en briques à trois étages, rue Remparts près Canal.
18—Quatre beaux TERRAINS pour bâtir, coin St Joseph et Baronne.
19—Une MAISON en bois à étage et TERRAIN rue du Canal 337 près Claiborne.

Deuxième District.

1—UNE JOLIE MAISON en bois à étage, et 2 Terrains, dans la rue Dorgenois près Esplanade.
6—5 COTTAGES et TERRAINS sur la Promenade Carondelet, près Broad, chacun $2[illegible].
7—UN COTTAGE ET TERRAIN sur la Promenade Carondelet, attenant aux susdits.
8—UN COTTAGE DOUBLE ET TERRAIN sur la Promenade Carondelet, même îlet.
9—UN COTTAGE DOUBLE en briques, dans la rue Franklin.
10—UN JOLI COTTAGE double et TERRAIN rue Ste-Anne près Roman.
11—UN JOLI COTTAGE neuf à étage et TERRAIN dans la rue du Canal.
12—UNE MAISON en bois, neuve et à étage, jolie et bien bâtie, rue du Canal.
13—UN JOLI COTTAGE et TERRAIN [illegible].
14—QUATRE JOLIS TERRAINS pour bâtir [illegible].
15—TROIS JOLIS TERRAINS pour bâtir, dans la rue du Canal, chacun de $[illegible].
16—2 BEAUX TERRAINS pour bâtir, coin Promenade Carondelet et Broad.
17—2 TERRAINS coin Douane et Rendon.
18—2 TERRAINS coin Douane et Lopez.
19—UN TERRAIN coin Bienville et Rendon.

Troisième District.

1—UNE MAGNIFIQUE MAISON en briques à trois étages, et TERRAIN dans la rue de l'Esplanade (8 chambres).
2—UN COTTAGE ET TERRAIN dans la rue [illegible] borne (33?) près Histoire.
3—UNE JOLIE RÉSIDENCE et ILET dans la rue des Champs-Elysées.
4—UNE MAISON en bois neuve, et à étage, et TERRAIN, coin Urquhart et Marigny.
5—TROIS JOLIS TERRAINS contigus, touchant à la [illegible], dans la rue Marigny.
1—SEIZE TERRAINS pour bâtir, sur le bord du Lac, District de Milneburg.
7 déc—1m

PARISIAN HAT STORE. The Cheapest Hat Store. E. G. AUDIBERT. 52 Chartres street.

CET élégant établissement, après d'importantes améliorations, vient de déballer son stock d'hiver. Afin de répondre à la bienveillance du public qui l'a patronné depuis son ouverture, et aussi pour continuer à mériter sa confiance et son appui, a décidé de faire de grandes réductions sur ses prix habituels. Il offre à vendre, de son importation directe: Chapeaux de soie français à $5 et $7. Chapeaux casimir apprêtés, de $3 et au dessus. Chapeaux souples français, de $4 et au dessus. Chapeaux de fantaisie de $1 et au dessus. Casquettes de drap de 75 cents et au dessus. Chapeaux d'enfants, de $1 et au dessus. Chemises, cannes, parapluies &c. &c. Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir visiter son warehouse, où ils trouveront la chapellerie américaine et française à des prix que personne ne peut établir. Les meilleurs ouvriers de Paris sont attachés à ce magasin. [illegible] nov—1m PP

Ratelier vulcanisé, $25 00. CHs. MERMILLIOD.

Vient d'ouvrir son cabinet, coin Bayou et Derbigny, où il exécute [illegible]. Obturation des dents $2 00 et au dessus, selon le cas. Extraction des dents sans douleur [illegible]. 19 nov—1m

Le Dr. F. H. Knapp, Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-cinq ans est assez connu à la Nouvelle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger.

PLUS DE MAUX DE DENTS. E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste.

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale. ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE. Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. à 5 h. [illegible] 17 ma—

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 196......RUE DU CANAL......196 entre Bourgogne et Remparts [illegible]. Consultations en français et en anglais. 20 mai—

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue des Plaines, 3ème maison après la rue du Canal près de Lopez. Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. [illegible]

RAMIE, RAMIE,

LE soussigné vient d'arriver de Pointe Coupée avec [illegible] plants de ramie [illegible]. Demandez les circulaires. Dépôt [illegible] GEO. W. SIZER, rue du Camp, No 1[illegible], Nlle-Orléans, Lne. J. FANNER. [illegible]nov—1m

MAISON RIVERA. Encoignure Royale et St Pierre.

REÇU par le navire Teutonia, un bel assortiment de bijouterie française et anglaise, [illegible] colliers, chaînes, bagues, [illegible] chapelets de tout genre, croix, médailles religieuses et autres articles religieux. 7 déc—1m